

Associations féminines belges : une francophone à la barre

Autor(en): **Bernard-Vérant, M.-L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **73 (1985)**

Heft [5]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277587>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

TOUS A 65 ANS

Seriez-vous d'accord de faire paraître les quelques réflexions qui suivent dans votre journal ?

Dans une brochure éditée par l'ADF, je vois qu'une de leurs revendications est d'abolir la différence d'âge au droit à l'AVS entre hommes et femmes.

C'est louable, mais elles ajoutent : sans élever l'âge du droit à l'AVS pour les femmes. Cela revient donc à demander que tout le monde puisse toucher l'AVS à l'âge de 62 ans. Et cela ne passera pas. Il n'y a pas si longtemps qu'il y a eu même un référendum à ce sujet, sans succès.

Personnellement, je suis pour la retraite à 65 ans pour tout le monde, comme ça se pratique dans tous les pays que je connais. L'hygiène corporelle et alimentaire ont eu pour résultat que l'on est encore dans la force de l'âge dans la soixantaine.

On semble aussi toujours oublier que les femmes n'ont pas été consultées pour savoir si elles voulaient ou non bénéficier plus tôt que les hommes de l'AVS.

Alors, on n'accorde pas de « faveurs » aux femmes sans qu'elles aient lutté pour et, effectivement, il ne s'agit pas du tout d'une faveur.

C'est que dans le couple traditionnel, l'homme a, en général, quelques années de plus que sa femme et on a voulu éviter qu'il touche l'AVS avant sa femme. Probablement pour qu'il ne se trouve pas seul au foyer à devoir se débrouiller avec des travaux ménagers ! L'idéal serait évidemment une retraite à la carte.

Il y a ceux qui sont réellement fatigués et il y a ceux qui trouvent leur épanouissement dans leur travail, ne serait-ce qu'à temps partiel.

Il faut croire que cette retraite n'est pas si agréable que ça, car on se croit obligé de suivre des cours de « préparation à la retraite » !

Mais avant tout, au nom de l'égalité des sexes, la retraite à 65 ans pour tout le monde, quitte à revoir cet âge plus tard.

Johanna Berends,
Le Bouveret

UN MAUVAIS FILM

La section des Montagnes de l'Association neuchâteloise pour les Droits de la Femme nous prie de publier cette lettre ouverte adressée à l'USPDA (Union Suisse pour la Décriminalisation de l'Avortement) (cf. FS mars 1985, p. 7).

Notre section de l'ADF a visionné hier soir la cassette « Encore une loi au lieu du choix », dans l'intention de l'utiliser lors d'une soirée publique. Dire que nous avons été déçues est un euphémisme !

Nous avons trouvé ce film mauvais, à tous points de vue : pas d'action, aucun dynamisme, une collecte de lieux communs, des arguments amenés d'une manière lourde, naïve, artificielle ; aucun élément permettant d'amener un débat. Le doublage français est encore pire que le reste. Était-il nécessaire de nous donner un échantillonnage des accents les plus prononcés de Suisse romande ? On croirait entendre Fernand Raynaud imiter les Suisses. L'effet comique est malvenu ici !

Il aurait fallu nous **montrer** des situations, par exemple une scène de viol, dont la victime, enceinte, se retrouve devant un médecin qui lui dit : « Je regrette, Madame, votre grossesse ne met pas votre santé en danger, je ne peux vous autoriser à la faire interrompre ». Au lieu de ça, on voit pendant dix minutes sur l'écran le même visage immobile qui raconte interminablement et d'une voix monocorde ce qui lui est arrivé ! Il faut se pincer pour ne pas s'endormir.

Nous pensons sincèrement que ce film dessert la cause qu'il prétend défendre, et amène plutôt de l'eau au moulin des partisans de l'initiative. Il est hors de question que nous l'utilisions pour notre campagne. De plus nous adressons une copie de cette lettre au journal « Femmes Suisses », pour qu'elle soit publiée et serve de dissuasion.

Nous regrettons par ailleurs que « Femmes Suisses » ait pu recommander cette cassette, sans doute sans qu'aucune rédactrice ne l'ait vue. Il est fort peu probable que l'avis de cette rédaction ait été très différent du nôtre.

Nous ne vous écrivons pas dans le but de polémiquer, mais pour vous mettre en garde : quand on a vu le film, on a envie de voter « Oui à la vie », tellement les arguments en faveur du non sont caricaturés. C'est le « oui » qu'il fallait caricaturer, et pas l'inverse.

ADF section des Montagnes,
p.a. Anne Christinat
La Chaux-de-Fonds

ECRIVEZ-NOUS

Dans sa rubrique « Courrier », Femmes Suisses publie toutes les lettres signées qui lui parviennent. Lectrices et lecteurs, cet espace d'expression et de débat est le vôtre : occupez-le, il ne demande qu'à s'agrandir !

ASSOCIATIONS FEMININES BELGES UNE FRANCOPHONE A LA BARRE

Le Conseil national des Femmes belges, est le plus grand dénominateur commun des femmes en Belgique. Cette association non gouvernementale et pluraliste s'est organisée désormais en deux branches linguistiques, française et flamande. Affilié au Conseil International des Femmes, qui jouit du statut consultatif d'ONG auprès des Nations Unies, le CNFB sert de liaison entre 42 associations féminines et féministes de toutes tendances. Il rassemble aussi des centaines de membres individuels, au nom de la défense et de la promotion de la femme.

Selon la règle d'alternance, la nouvelle présidente du Conseil francophone est vice-présidente, pour deux ans du CNFB, qu'elle présidera ensuite pendant deux ans, succédant à l'actuelle, flamande, Lily Boeykens. Huberte Hanquet, social-chrétienne, est sénateur de Liège depuis dix ans. Docteur en Sciences politiques et sociales de l'Université de Louvain, elle était auparavant professeur, puis directrice du Centre de Formation Sociale de Liège. Au Parlement, son cheval de bataille est la création d'un office de récupération et de redistribution des créances alimentaires dues et non payées par tant d'ex-conjoints à des divorcées souvent chargées d'enfants.

— « Comme au Sénat, mon expérience et mon combat social marcheront de pair au CNFB que je ne crois absolument pas dépassé, malgré ses 80 ans, fêtés cette année ! On s'y bat, dans un autre langage et un autre contexte socio-économique et familial, pour les mêmes objectifs qu'autrefois : l'égalité des droits, des devoirs et des responsabilités, la participation réelle, donc la formation, des femmes à la vie professionnelle, économique, politique, culturelle. Les mêmes objectifs, parce que les mentalités évoluent lentement, et que l'égalité des chances est toujours à remettre sur le métier : rien de ce qui est acquis n'est conquis ! »

Huberte Hanquet est la première « provinciale » à présider ce fief des Bruxelloises, qui l'ont créé et animé majoritairement. Il n'existe qu'une seule section locale, à Liège : « Je souhaite qu'il s'en crée dans les grandes villes de Wallonie, Mons, Namur, Charleroi, Tournai, pour toucher toujours plus de femmes de tous milieux, et surtout les jeunes. Je souhaite accentuer le pluralisme et l'esprit de collégialité. Je me suis dotée d'une secré-

taire générale et de deux vice-présidentes, qui représentent les trois grands partis politiques traditionnels, chrétien, socialiste et libéral. Le nouveau bureau est plus ouvert aux tendances : y ont été élues, des représentantes, par exemple, des « Femmes au Foyer », de la « Fraternité des Veuves », des « Femmes chefs d'entreprise », de « Vie féminine », de « Changeons les livres », qui fait la chasse aux stéréotypes sexistes.

« Pour le reste, il n'y a qu'à favoriser le travail des quinze commissions spécialisées dans tous les domaines et des « campagnes » ponctuelles de sensibilisation aux élections. Elles sont remarquables ! On l'a vu pour les « Européennes ». On le verra aux législatives, à la fin de cette année. Nous sommes très « européennes », et internationales, avons été très actives à Mexico, Copenhague et le serons à Nairobi. Nous avons tenu, en mars, un grand séminaire préparatoire pour établir notre participation à la plateforme officielle de l'Assemblée générale et au « Forum ». Dites aux femmes suisses qu'on les rencontrera là-bas ! »

M.-L. Bernard-Vérant

AFRIQUE DU SUD : DES FEMMES ACCUSENT

Le Bulletin du Conseil international des Femmes rend compte régulièrement des activités du Conseil National des Femmes d'Afrique du Sud, qui ne cesse d'intervenir contre les discriminations raciales : déplacements de populations, interdiction des mariages interraciaux, etc., et de dire son inquiétude pour l'avenir.

Au moment où la TV montre presque jour après jour la destruction des pitoyables bidonvilles, il vaut la peine de citer l'intervention du Conseil National des femmes et d'autres organisations auprès du ministre de la coopération et du développement, et leur résultat : « Le CNF renouvelle sa demande de mettre un terme à l'attaque inhumaine faite aux abris de la population dans la région du Cap. Une telle action vicieuse et punitive n'est pas une solution, au contraire elle augmente la misère, la défiance et la violence. »

A la suite de telles protestations, venant tout autant de l'intérieur que de l'extérieur, le président de l'Etat a fait une déclaration indiquant que le gouvernement ne pouvait pas y rester insensible. C'est déjà une évolution sur son attitude antérieure intransigeante. La déclaration du président a été reprise en couverture et en première page du « Star » ainsi que dans de nombreux journaux. (mars 1985) — (pbs)

Publicité

GASTON MALHERBE

**l'actualité telle que
les femmes l'ont faite, vécue ou subie**

UNE ANNÉE DES FEMMES

*Pourquoi
l'actualité
au féminin ?*

Parce que le temps n'est plus où leur visage restait en relief des personnalités exceptionnelles. A aujourd'hui sans tenir exception (reines, stars, travers eux, les femmes compte du rôle grandis-grandes criminelles...), apparaissent de plus en plus des femmes dans l'information pouvait plus comme les actrices tous les domaines de ignorer leurs faits et à part entière d'une l'actualité. gestes. société en devenir.

Portraits, analyses, sondages, récits, les événements retenus ont tous été choisis pour leur portée significative, qu'ils témoignent de l'évolution des mœurs, révèlent des situations tragiques, s'inscrivent dans

leurs droits ou mettent en relief des personnalités exceptionnelles. A aujourd'hui sans tenir exception (reines, stars, travers eux, les femmes compte du rôle grandis-grandes criminelles...), apparaissent de plus en plus des femmes dans l'information pouvait plus comme les actrices tous les domaines de ignorer leurs faits et à part entière d'une l'actualité. gestes. société en devenir.

Un beau livre relié
sous couverture
en couleurs,
120 illustrations.
272 pages
au format
17,5 x 24,5 cm.

38 Fr. le vol.

**GRATUITEMENT
CHEZ VOUS
sans obligation d'achat
5 JOURS À L'EXAMEN**

André Eiselé
éditeur
Cossonay 17
CH-1008 PRILLY
021/25 63 24



BULLETIN DE COMMANDE

Nom : _____

Prénom : _____

No : _____ Rue : _____

NP : _____ A : _____

Date et signature : _____

— prix du volume : Fr. 38.— + port et emb.

- Je commande, payable à 30 jours
 Une année des femmes 1983 (paru)
 Une année des femmes 1984 (mars 85)

T.021/25 63 24